

Veillez svp noter que le 5e plan d'action national ne comprendra que les indicateurs qui s'inscrivent dans le cadre de la période 2021 à 2023. Tout indicateur inclus au-delà de cette période sera uniquement pour des fins de consultation.

Données ouvertes aux fins des résultats

Problème à aborder

Énoncé du problème - Il est nécessaire d'appliquer les principes et les outils de transparence, de responsabilisation et de participation des citoyens aux données ouvertes afin d'obtenir des résultats pour les citoyens.

Contexte - Les praticiens et les experts ont évolué dans leur façon de concevoir les données ouvertes. Bien que l'état final soit toujours ouvert par défaut, où tout ce qui peut être publié l'est, nous devons commencer par nous concentrer sur la publication en temps opportun de données pertinentes et de grande qualité qui ont le plus grand potentiel d'impact. L'exploitation des données ouvertes pour favoriser l'obtention des résultats est essentielle afin de donner la priorité aux données et à l'information de grande valeur demandées par le public, d'accroître la sensibilisation à l'égard de la valeur des données et de faire progresser la gestion des données ouvertes au sein du gouvernement du Canada.

Pour d'autres renseignements sur les commentaires reçus des Canadiens et de la société civile et les pratiques exemplaires internationales, veuillez lire ce document d'information thématique.

Titre de l'engagementⁱⁱⁱ

1. Données ouvertes aux fins des résultats

Ministères responsables

Secrétariat du Conseil du Trésor
Ressources naturelles Canada
Services aux Autochtones Canada
Emploi et Développement social Canada
Statistique Canada

Jalons et indicateursⁱⁱⁱ

1. Jalon - Gestion ouverte et stratégique des données et de l'information^{iv}

Indicateurs

- 1.1. Élaborer une feuille de route indiquant, en ordre de priorité, les normes fédérales en matière de données (d'ici à la fin de 2022).
- 1.2. Créer un protocole pour l'élaboration et la gestion des normes de données fédérales (d'ici 2023).
- 1.3. Établir^v un cadre de gouvernance des données et de l'information à l'appui d'une approche holistique de la gouvernance et éclairer l'orientation et la prise de décisions concernant les initiatives fédérales en matière de données et d'information (d'ici à la fin de 2022).
- 1.4. Définir un cadre fédéral de qualité des données pour favoriser une compréhension commune de la qualité des données et harmoniser les approches visant à optimiser la qualité des données au sein du gouvernement du Canada (d'ici l'été 2023).
- 1.5. Élaborer une nouvelle norme pour les systèmes qui gèrent l'information et les données au sein du gouvernement du Canada qui repose sur les principes et les résultats opérationnels, afin de fournir une approche intégrée pour tous les systèmes de gestion des documents et les systèmes opérationnels fédéraux (d'ici la fin de 2022).
- 1.6. Élaborer un cadre d'évaluation et de production de rapports pour la norme relative aux systèmes qui gèrent l'information et les données au sein du gouvernement du Canada (d'ici la fin de 2022).

2. Jalon - Bâtir un gouvernement ouvert et un écosystème de données ouvertes

Indicateurs

- 2.1. Dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement ouvert en cours d'élaboration, prévoir un pilier solide en matière de données ouvertes (d'ici le printemps 2022).
- 2.2. ^{vi}Dans le pilier des données ouvertes, créer un groupe de travail consultatif sur les données ouvertes, composé d'intervenants internes et externes, à qui il appartiendra de contribuer à la définition des priorités en matière de données ouvertes et à la production de rapports publics sur les progrès réalisés à l'égard de la publication des données ouvertes, de trouver les utilisateurs et les experts en matière de données ouvertes et de rendre compte publiquement de ses travaux et de ses délibérations et de l'incidence des données ouvertes (d'ici 2023).
- 2.3. Rédiger un plan consacré aux données ouvertes pour élargir les activités clés que le gouvernement du Canada réalisera dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement ouvert et du pilier des données ouvertes.
- 2.4. Mener des consultations en vue de l'élaboration de normes de service sur l'établissement de l'ordre de priorité des données ouvertes et la publication^{vii} de celles-ci, et l'utilisation du portail dans le cadre du plan de données ouvertes (d'ici 2023).
- 2.5. Mettre au point des modèles de maturité pour les données ouvertes (d'ici la fin de 2022).
- 2.6. Fournir aux ministères des critères et un modèle pour qu'ils puissent élaborer des plans de mise en œuvre afin de s'aligner sur la Stratégie et les modèles de maturité et, ainsi, optimiser leurs efforts de croissance^{viii}, ainsi que des outils d'auto-évaluation et de production de rapports annuels pour surveiller les progrès et les résultats (d'ici l'été 2023).
- 2.7. ^{ix}Élargir la capacité de recherche fédérée de données ouvertes pour tenir compte des données ouvertes des treize administrations, ce qui permettra aux Canadiens d'avoir accès à des données ouvertes et découvrables en un seul endroit (d'ici mars 2023).
- 2.8. ^xÀ l'aide de tableaux de données internes et externes, créer une politique visant l'échange de données qui faciliterait le partage des données avec les gouvernements et les organisations autochtones^{xi} et leurs partenaires, tout en abordant les questions clés de gouvernance des

données^{xii}, par exemple la protection^{xiii} de la confidentialité de l'information^{xiv} au niveau de la communauté^{xv}.

3. ^{xvi}Jalon - Une feuille de route vers un Canada inclusif et sans obstacles (ESDC et StatCan)^{xvii}

Indicateurs

- 3.1. Plan d'action pour les données désagrégées - Phase d'élaboration : stratégie de collecte pour les grands sondages; conception pour les nouveaux sondages; modalités visant la collaboration^{xviii} avec les partenaires pour l'acquisition de nouvelles données; mise en place et promotion de normes statistiques pour les données désagrégées; exploration des sources de données existantes; début de la publication de nouvelles données et de nouveaux indicateurs.
- 3.2. Plan d'action pour les données désagrégées^{xix} - Phase de mise en œuvre I : lancement de sondages améliorés, d'un espace d'analyse collaborative^{xx} et d'une plateforme intersectionnelle au niveau de la population; exploration approfondie des sources de données existantes; publication des données des sondages, des nouveaux indicateurs et des nouvelles analyses.
- 3.3. Plan d'action pour les données désagrégées - Phase de mise en œuvre II^{xxi} : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et d'analyses; amélioration du portail du Centre pour les statistiques sur le genre^{xxii}, la diversité et l'inclusion; meilleure intégration des données.
- 3.4. Plan d'action pour les données désagrégées - Phase de la surveillance : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et d'analyses; achèvement du cadre d'évaluation; rectification du parcours.
- 3.5. Plan d'action pour les données désagrégées - Phase d'évaluation^{xxiii} : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et d'analyses; rapport d'évaluation et recommandations pour la collecte et la communication continues des données.
- 3.6. Plan d'action pour les données désagrégées - Phase d'amélioration et de surveillance continues : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et d'analyses; surveillance des lacunes dans les données et des besoins émergents qui devraient être pris en considération; respect des normes de données sur la diversité (en collaboration avec le SCT, au besoin) au sein de l'organisme et à tous les ordres de gouvernement; flux de données vers l'organisme et statistiques provenant de l'organisme; utilisation des statistiques dans l'élaboration des politiques.
- 3.7. 2022 Collecte des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (d'ici sept. 2022)
- 3.8. 2022 Enquête canadienne sur l'incapacité : premiers résultats disponibles (d'ici octobre^{xxiv} 2023)^{xxv}
- 3.9. Questions d'identification des incapacités inclus dans les cycles futurs de l'Enquête sociale générale, de l'Enquête canadienne sur le revenu et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (en cours)
- 3.10. Données 2017 de la données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité intégrées aux données des Prestation canadienne de la relance économique accessibles dans le Centre fédéral de données de recherche (en cours)
- 3.11. Première série d'indicateurs de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et des Objectifs de développement durable de l'ONU disponible (d'ici septembre 2023)
- 3.12. Développement d'une méthodologie pour mieux comprendre les maladies débilitantes chroniques au Canada^{xxvi} (MDC) (d'ici l'été 2022).

- 3.13. Développement d'une nouvelle enquête sur les enfants handicapés (d'ici l'automne 2023)
- 3.14. Lancement de la plateforme de données sur les statistiques d'accessibilité en juin 2021, et mises à jour permanentes (en cours).
- 3.15. Analyser et publier les données de l'enquête sur l'accessibilité dans les organisations du secteur fédéral (SAFSO) (d'ici mars 2022).
- 3.16. Publier la recherche sur l'opinion publique de 2019-20 sur le carrefour de données statistiques sur l'accessibilité (d'ici mars 2022).
- 3.17. Effectuer d'autres recherches sur l'opinion publique pour combler d'autres lacunes dans les données. (d'ici décembre 2022).
- 3.18. ^{xxvii} Publier des ensembles de données supplémentaires sur l'invalidité (d'ici décembre 2023)

ⁱ Posté par Sandrine Edouard le 08/01/2021 à 9:31pm

Les ministères devraient également inclure Environnement et Changement climatique Canada, notamment le Service météorologique du Canada, leader international en matière de données météorologiques ouvertes : https://eccc-msc.github.io/open-data/readme_fr/.

ⁱⁱ Posté par Xiaoming Guo le 07/30/2021 à 3:03pm

Par ailleurs, les ministères devraient inclure Santé Canada, par exemple pour connaître le nombre de cas de COVID qui viennent de tel ou tel pays, ainsi que Justice Canada, pour que les gens puissent savoir pourquoi Xiangguo Qiu est détenue depuis deux ans sans preuve et sans procédure légale.

ⁱⁱⁱ Posté par Democracy Watch le 08/07/2021 à 1:04am

Cette liste d'engagements – tout comme l'ensemble du gouvernement du Canada et tous les plans de partenariat pour un gouvernement ouvert que le gouvernement a élaborés – ne tient pas compte des failles flagrantes en matière de secret que de grandes coalitions de groupes de citoyens, des dizaines de milliers de Canadiens et même des comités de la Chambre des communes ont recommandé à l'unanimité de combler. Vous trouverez un résumé de toutes ces failles dans le communiqué de presse qui se trouve à l'adresse suivante :

<https://democracywatch.ca/trudeau-liberal-government-continues-to-ignore-key-open-government-problems-as-it-develops-new-national-action-plan/> (en anglais seulement) ainsi que des liens vers les détails contenus dans le communiqué. Tant que le plan de Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) du gouvernement du Canada ne comprendra pas la suppression de toutes ces lacunes, il restera une triste plaisanterie qui viole les principes fondamentaux du PGO et, par conséquent, devrait être rejeté par le Comité directeur du PGO.

^{iv} Posté par Canadian Association of Research Libraries on 08/13/2021 à 3:13pm

Cette feuille de route du Conseil canadien des normes semble extrêmement utile.

https://www.scc.ca/fr/system/files/publications/SCC_Data_Gov_Roadmap_FR.pdf

Pour avoir une interopérabilité maximale et faire avancer les principes FAIR, nous demandons à ce que des normes de données nationales et internationales soient adoptées immédiatement pour toutes les données gouvernementales ouvertes, notamment, que tous les ensembles de données gouvernementales aient un indicateur d'objet numérique, et qu'un schéma de métadonnées standard soit utilisé, par exemple celui de DataCite, consultez les sites <https://www.crkn-rcdr.ca/fr/consortium-datacite-canada> et <https://datacite.org/>. De même, les scientifiques ou chercheurs du gouvernement devraient avoir et utiliser un identifiant ORCID (voir <https://www.crkn-rcdr.ca/fr/orcid-ca-accueil> et <https://orcid.org/>). De plus, les ministères à vocation scientifique pourraient avoir des identifiants du registre des organismes de recherche (Research Organizations Registry).

^v Posté par Oliver Bjornsson le 08/13/2021 à 9:46am

Les normes relatives aux métadonnées et à la documentation des données devraient soit être considérées comme un cadre distinct, soit être désignées comme des composantes essentielles d'un cadre de qualité des données.

^{vi} Posté par Canadian Association of Research Libraries le 08/13/2021 à 3:20pm

Premièrement, un travail considérable a été effectué dans le secteur universitaire grâce au Réseau Portage <https://portagenetwork.ca/> et d'autres initiatives de la NOIRN <https://engagedri.ca/>, y compris leur très vaste documentation sur l'évaluation des besoins et la planification stratégique. Le gouvernement devrait collaborer avec ces groupes dans ce travail.

Deuxièmement, nous suggérons qu'il y ait suffisamment de diversité parmi les représentants de cette organisation pour veiller à ce que les décisions sur les priorités en matière de données tiennent compte des communautés mal desservies et des perspectives autochtones.

^{vii} Posté par Merlin Chatwin le 08/06/2021 à 3:08pm

Des progrès importants ont été réalisés dans l'élaboration de modèles de maturité numérique et de données au Canada qui faciliteront l'atteinte de cet extrait particulier.

^{viii} Posté par Robin Ford le 08/08/2021 à 2:55pm

Voir –

<https://www.scc.ca/fr/programmes-phares/gouvernance-des-donnees>

https://www.scc.ca/fr/system/files/publications/SCC_Data_Gov_Roadmap_FR.pdf

J'étais fonctionnaire au Royaume-Uni. Ce pays est très en avance sur le Canada, notamment en matière de collecte de données. L'un des problèmes initiaux qu'il faut éviter est un système inutilement bureaucratique (coûteux pour tout le monde) et l'incapacité à "inciter" les fonctionnaires à adopter la bonne attitude en matière de divulgation. En tant qu'avocate, c'était une partie incroyablement inutile de mon travail que de devoir pousser mes clients à la divulgation. Ne sous-estimez pas la tâche de réorienter les fonctionnaires.

La collaboration avec les autres administrations canadiennes ainsi que le leadership de celles-ci sont vraiment importants. Par contre, en ce moment, elles constituent une sorte de trou noir en matière de données. Par exemple, je travaille dans le secteur de la technologie financière. La collecte, l'analyse et la divulgation des données par les ASC sont terribles par rapport au Royaume-Uni et à d'autres pays. C'est un facteur qui conduit à de mauvaises décisions au Canada.

^{ix} Posté par Canadian Association of Research Libraries le 08/13/2021 à 3:21pm

Pour étendre la visibilité des ensembles de données ouvertes du GC, le portail de données ouvertes pourrait être exploité par le portail national de l'interface de recherche du Dépôt fédéré de données de recherche (DFDR) du Réseau Portage de la NOIRN <https://www.frdr-dfdr.ca/discover/html/repository-list.html?lang=fr>.

^x Posté par Canadian Association of Research Libraries le 08/13/2021 à 3:26pm

Le groupe Portage de la NOIRN a travaillé avec un réseau d'experts universitaires en données pour élaborer des pratiques exemplaires sur la gestion des données sensibles. Prenez en considération les Principes de PCAP des Premières Nations <https://fnigc.ca/ocap-training/> et les Principes de CARE pour la gouvernance des données autochtones <https://www.gida-global.org/care> (site anglais).

^{xi} Posté par Merlin Chatwin le 08/06/2021 à 3:10pm

La complexité inhérente à la gouvernance des données au niveau fédéral est écrasante. Une suggestion serait que l'équipe du gouvernement ouvert dirige des projets pilotes liés à la gouvernance des données à des intersections

particulières de l'administration fédérale, provinciale et locale dans des domaines tels que le logement ou l'itinérance.

^{xii} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 12:26pm

Enfin, pourquoi l'engagement suivant de la société civile du Forum multi-intervenants n'a-t-il pas non plus été abordé?

Données pour obtenir des résultats – Engagement 2 :

Compte tenu de l'importance d'assurer la disponibilité des données conçues selon le modèle social systémique du handicap et compatibles avec ce modèle pour permettre la surveillance prévue par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH), ratifiée par le Canada, il est recommandé que la Commission canadienne des droits de la personne participe à toute discussion liée à l'engagement du gouvernement à l'égard des données ouvertes dans le domaine du handicap. De plus, la principale organisation canadienne responsable de surveiller le respect de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) avec des partenaires de la société civile est la British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (crpd@bcands.bc.ca).

^{xiii} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 10:54am

J'ai fourni une réponse détaillée à laquelle j'ajouterai maintenant des commentaires précis et poserai des questions précises.

Pourquoi les termes de handicap et de personnes handicapées ne sont-ils pas inclus dans cet engagement?

^{xiv} Posté par Tracey P. Lauriault le 08/13/2021 à 10:52am

Bonjour,

Nous vous remercions pour cet engagement. En tant que membre du Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert, j'ai préparé les questions et les commentaires suivants avec le gouvernement du Canada, et à titre de coprésidente de cet engagement, avec Catherine Roy. Initialement, nous avons nommé cet engagement "Des données pour obtenir des résultats : Handicap".

Pour développer les deux engagements ci-dessous, nous avons convoqué dix spécialistes en invalidité, des organisations et des personnes ayant une expérience vécue dans la formulation d'un engagement sur le sujet des données ouvertes pour obtenir des résultats : Handicap ».

Vous trouverez, ci-dessous, l'engagement que nous avons présenté lors d'une réunion en personne dans le cadre du processus de la société civile du gouvernement ouvert avec le Forum multi-intervenants. Je crois que nos engagements ont également été partagés avec vous.

L'engagement que nous avons préparé est le résultat de plusieurs réunions, délibérations, révisions et consensus. De plus, nous avons rencontré des représentants du gouvernement de Statistique Canada, de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et la sous-ministre à l'accessibilité au sein de la fonction publique. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer des représentants d'Emploi et Développement social Canada, qui ont été invités à la réunion en personne, mais n'y ont pas assisté, tout comme des représentants de l'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité qui, selon nous, pourraient trouver notre proposition d'engagement intéressante et avoir des idées pour la concrétiser. Par ailleurs, des membres de l'équipe du gouvernement ouvert du Conseil du Trésor ont également assisté à la réunion.

Nous avons choisi de ne pas mettre l'accent sur l'accessibilité, car cette question est bien couverte par la réglementation, les directives et les pratiques en matière de numérique au sein du gouvernement, ainsi que par la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Nous nous sommes concentrés sur le manque de connaissances, d'informations et de données sur les personnes handicapées au Canada. Nous nous sommes particulièrement

intéressées aux données : lorsqu'il y en avait, nous avons examiné les questions relatives à la façon dont les personnes sont classées en général par rapport à la façon dont les personnes handicapées sont classées en raison de leur parcours de vie : souvent, ces personnes sont trop vérifiées par l'ARC ou trop examinées dans les flux de données, car elles ne se situent pas dans la norme. Par conséquent, notre préoccupation consistait également à examiner l'intelligence artificielle/l'apprentissage machine (IA/AM) ainsi que les processus de prise de décision automatisée.

Par ailleurs, les non-membres du Forum multi-intervenants que nous avons rencontrés nous ont clairement fait comprendre qu'il est essentiel que la Commission canadienne des droits de la personne participe à toute discussion relative à l'engagement du gouvernement en matière de données ouvertes dans le domaine du handicap et que la principale organisation canadienne chargée du suivi de la CDPH auprès des partenaires de la société civile soit la British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (BCANDS), qui devrait participer dans une certaine mesure.

Nous saluons vos efforts en matière de données désagrégées; toutefois, nous avons été surpris de constater que l'accent mis sur les personnes handicapées n'est pas évident, et que le processus relatif à votre engagement ne contient aucune référence à l'inventaire, à l'analyse de l'inventaire et à la création d'un groupe de surveillance/conseil composé de personnes ayant une expérience vécue.

Nous espérons vous entendre directement, conformément aux processus habituels d'engagement du PGO, et dans l'esprit de la cocréation, afin de mieux comprendre votre raisonnement derrière le choix de ne faire aucune référence à ce que nous avons proposé. Mais, aussi pour avoir l'occasion d'expliquer notre raisonnement derrière l'engagement que nous avons rédigé en tant qu'intervenants de l'extérieur du gouvernement. En d'autres termes, nous aurions souhaité avoir un échange mutuellement bénéfique.

De plus, ayant vu les dernières annonces budgétaires, nous trouvons que votre présentation ressemble beaucoup à l'Initiative fédérale d'équité et d'inclusion pour Statistique Canada qui, selon nous, est une excellente initiative. C'est dans cette optique que nous avons présenté notre proposition d'engagement pour qu'elle cadre avec l'initiative tout en ayant une spécificité supplémentaire. En effet, les personnes handicapées ont été historiquement négligées au Canada lorsqu'il s'agit de données statistiques, étatiques et administratives. Cela a été particulièrement le cas pendant la pandémie et continue de l'être.

Enfin, comme c'est le cas pour les peuples autochtones du Canada, il y a un élément d'autonomie et de souveraineté sur le parcours de vie qui est essentiel. Alors que pour les peuples autochtones le contexte est celui de la réconciliation, pour les personnes handicapées, le contexte est celui d'un degré disproportionné de paternalisme de la part de l'État sur ce qui est considéré comme étant « dans leur intérêt », la souveraineté des personnes handicapées est articulée comme suit : « rien sur nous sans nous ».

Bien que nous pensions qu'il soit sincère et qu'il soit fondé sur de bonnes intentions, l'engagement proposé par le gouvernement du Canada, ici, passe à côté des idéaux, des intentions et de la bonne volonté des acteurs de la société civile, n'est pas conforme à l'esprit d'autonomie et de souveraineté et surtout d'inclusion, que nous comprenons comme étant l'engagement et le dialogue.

À titre d'experts de la société civile, de défenseurs et de personnes ayant une expérience vécue, nous savons que les personnes handicapées sont à peine comptabilisées et ne sont donc pas prises en compte dans les appareils normaux de l'Administration, et nous savons que lorsqu'un groupe de personnes est presque invisible dans les systèmes de données de l'État, il y a un manque de preuves pour aborder leurs problèmes dans une approche politique basée sur les preuves. De plus, lorsqu'il y a des données, elles sont incomplètes, la taille de l'échantillon est petite et, dans les enquêtes normales basées sur l'État, les personnes handicapées sont souvent exclues de l'échantillon, comme c'est le cas avec le recensement et l'enquête sociale générale (ESG).

Par l'engagement de la société civile, nous espérons rectifier cette invisibilité en adoptant une approche scientifique et ouverte, basée sur des preuves, pour connaître les données qui sont recueillies sur les personnes handicapées, afin de comprendre pourquoi ces données sont recueillies, de déterminer les lacunes et de rectifier ces déficiences identifiées en collaboration avec vous, puis de publier ces résultats, conformément à l'objectif du gouvernement ouvert.

Nous espérons que vous reconsidérerez ce que nous avons présenté et que nous pourrions travailler ensemble afin de mieux connaître la situation des Canadiens handicapés, de disposer de meilleurs systèmes d'évaluation du bien-être socio-économique et matériel et de la qualité de vie des personnes handicapées au Canada, de disposer de meilleures données de base sur les institutions domiciliaires et les résidences collectives, entre autres, afin de voir comment les personnes handicapées s'en sortent sur le marché du travail canadien, dans le domaine des soins de santé, de l'éducation et ainsi de suite, et aussi afin de mieux comprendre l'environnement bâti, qui souvent désavantage ce groupe de Canadiens. Nous espérons également revoir les modèles de handicap et les systèmes de classification, afin de nous assurer que tous les programmes fédéraux au Canada sont conformes aux normes internationales, mais aussi pour éviter les préjugés en termes d'IA/AM et de systèmes de prise de décision automatisés.

Nous espérons que vous communiquerez avec nous dans un esprit de collaboration collégiale, de cocréation et d'engagement avec les intervenants afin que nous puissions travailler ensemble – « sur nous avec nous » – à l'amélioration mutuellement bénéfique de la vie des personnes handicapées au Canada, grâce à cet incroyable processus que nous appelons « Des données ouvertes pour obtenir des résultats : Handicap », dans le cadre de l'engagement du Canada envers le gouvernement ouvert et le Partenariat pour le gouvernement ouvert, et aussi pour faire preuve de leadership international dans ce domaine.

Voici les engagements que nous avons présentés en tant qu'acteurs de la société civile :

Demandes d'engagement de la société civile relativement au processus « Des données ouvertes pour obtenir des résultats : Handicap » :

Des données pour obtenir des résultats : Handicap – Engagement 1 :

- Nous aimerions que vous vous engagiez à suivre le processus en sept étapes « Des données pour obtenir des résultats : Handicap » :
 1. Faire un inventaire des données sur le handicap → Effectuer un inventaire à l'échelle du gouvernement du Canada des données, des sondages, des données administratives, des données sur les programmes et services, des modèles et des programmes collaboratifs de collecte de données sur les personnes en situation de handicap, y compris sur leurs expériences sociales et matérielles. On retrouverait dans cet inventaire des guides méthodologiques, des dictionnaires de données, des systèmes de classification et des taxonomies, des normes, etc. ainsi que les propriétaires des données et la façon dont les données sont utilisées pour prendre des décisions et établir des rapports.
 2. Analyser → Analyser l'inventaire et trouver les écarts et les problèmes dans les données en collaboration avec des acteurs de la société civile et des experts en matière de handicap, au sein et en dehors de l'appareil gouvernemental. Cette analyse permettrait notamment de cerner les risques liés à la prise de décision automatisée, à la validité des données, à l'évaluation des approximations, aux préjugés et aux modèles du handicap. Elle porterait également attention aux répercussions possibles des données sur la vie des personnes en situation de handicap, p. ex., elles font plus souvent l'objet de vérifications par l'ARC, car leurs vies ne se déroulent pas de manière traditionnelle.
 3. Publier → Les résultats de l'inventaire, puis de l'analyse de l'inventaire, devraient être publiés sur le site Web du gouvernement ouvert. On devrait également ajouter toutes les données qui peuvent être rendues publiques au portail des données ouvertes avec les documents connexes. Le portail pourrait être un genre de

centre d'échange sur le handicap et donner également accès à des lois, à des règlements, à des rapports officiels, etc.

4. Collecter → Mettre au point des procédures pour améliorer les jeux de données existants et travailler avec des acteurs de la société civile et des experts au sein et en dehors de l'appareil gouvernemental pour produire et recueillir de nouvelles données en collaboration avec les autorités responsables, tout en gardant à l'esprit les risques mentionnés plus tôt.

5. Publier → Publier les données existantes, qu'elles soient nouvelles, actuelles ou historiques, sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada. De plus, les données qui ne peuvent pas être ouvertes devraient être listées et accompagnées de détails et de l'autorité à contacter.

6. Prendre des mesures → Des données pour des résultats cherche à éclairer les politiques, les programmes et les services publics pour remédier aux inégalités et aux conditions sociales et matérielles des personnes en situation de handicap; évaluer les répercussions et les résultats des règlements; combattre le capacitisme; et améliorer la collecte et la transmission de données et les processus qui y sont liés, dont l'évaluation des répercussions et la surveillance. L'organisation vise également à créer des indicateurs positifs sur la participation à la vie canadienne et au marché du travail. Il faudra mesurer les répercussions pour surveiller les progrès.

7. Faire rapport des résultats → Établir des rapports sur les améliorations apportées aux politiques, aux programmes et aux services et sur leurs résultats.

Des données pour obtenir des résultats : Handicap – Engagement 2

Compte tenu de l'importance d'assurer la disponibilité des données conçues selon le modèle social systémique du handicap et compatibles avec ce modèle pour permettre la surveillance prévue par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH), ratifiée par le Canada, il est recommandé que la Commission canadienne des droits de la personne participe à toute discussion liée à l'engagement du gouvernement à l'égard des données ouvertes dans le domaine du handicap. De plus, la principale organisation canadienne responsable de surveiller le respect de la CDPH avec des partenaires de la société civile est la British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (crpd@bcands.bc.ca).

Nous attendons avec impatience votre réponse et une explication de la raison pour laquelle notre engagement n'a pas été pris en compte dans votre proposition.

Cordialement,

Tracey

Tracey P. Lauriault

Professeure agrégée, Médias critiques et Mégadonnées

École de journalisme et de communication

Université Carleton

Également membre du Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert.

<https://orcid.org/0000-0003-1847-2738>

P.-S. En travaillant sur les engagements du PGO avec le gouvernement de l'Ontario, nous avons en fait coédité, écrit l'avant-propos, rédigé et approuvé l'engagement qui a été envoyé au Cabinet. Il aurait été formidable d'effectuer ce genre de travail de collaboration approfondie avec vous. Peut-être avons-nous encore la possibilité de le faire alors que nous apprenons à travailler ensemble.

^{xv} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 10:59am

Pourquoi on ne se concentre pas sur la situation de handicap et les personnes handicapées, comme le demandait la présentation de la société civile du Forum multi-intervenants? Cette proposition est intéressante, mais ce que vous proposez fait déjà l'objet d'une affectation budgétaire (voir <https://budget.gc.ca/2021/report-rapport/anx5-fr.html>). La société civile a fait une demande très précise sur l'engagement Des données ouvertes pour obtenir des résultats : Handicap. Voir les questions et commentaires détaillés précédemment.

^{xvi} Posté par Canadian Association of Research Libraries le 08/13/2021 à 3:27pm

Les données ouvertes sont une avancée positive, mais ce n'est pas la même chose qu'un accès sans obstacle. Seule une petite partie de la population sait comment utiliser les données et les outils fournis. Il faudrait créer des cas d'utilisation, des applications et des ressources de formation pour éliminer ces obstacles.

^{xvii} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 11:02am

C'est très bien, mais nous espérons d'abord un inventaire des données sur les personnes handicapées au Canada, puis une analyse de ces données avant de nous lancer dans un plan. D'ailleurs, nous espérons que les acteurs de la société civile, les experts et les personnes ayant une expérience vécue participeraient à titre consultatif pour vous aider à faire ce travail. Pourquoi cela n'a-t-il pas été pris en compte ici? De plus, cette proposition de plan ressemble à ce qui figurait dans le budget de 2021, qu'y a-t-il de nouveau dans cet engagement et pourquoi l'engagement de la société civile n'a-t-il pas été pris en compte?

^{xviii} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 11:03am

Avant la création et la publication de nouveaux indicateurs, les acteurs de la société civile avaient demandé un inventaire et une analyse de cet inventaire des données sur les personnes handicapées, ainsi que la convocation d'un groupe consultatif chargé d'examiner les lacunes ainsi que le modèle de déficit du handicap en plus des systèmes de classification. Y a-t-il une raison pour laquelle cela n'est pas pris en compte ici?

^{xix} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 11:05am

Comme indiqué dans les commentaires précédents, serait-il possible d'inclure un groupe consultatif constitué d'organisations de personnes en situation de handicap de la société civile, de spécialistes et d'universitaires, y compris des personnes ayant de l'expérience avec les processus de surveillance et l'établissement des priorités?

^{xx} Posté par Patrick FOUGEYROLLAS RIPPH-INDCP le 08/14/2021 à 3:20pm

Non seulement, il est essentiel que les organisations par et pour les personnes en situations de handicap soient consultées et parties prenantes des décisions mais il est essentiel de s'assurer de la représentativité des incapacités visibles et invisibles, que tous les milieux de vie soient inclus y compris en institution, et qu'une approche ADS+ ou intersectionnelle de désagrégation des données soit appliquée.

^{xxi} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 11:05am

Voir les questions et les commentaires précédents.

^{xxii} Posté par Robin Ford le 08/08/2021 à 3:00pm

Ce document est extrêmement général. Il est trop court, en fait. Cyberrisques? Protection de la vie privée? Rôle de Statistique Canada? Plus d'anonymisation, j'espère. Ce projet est très important. Si le gouvernement fédéral prend des mesures d'envergure, cela pourrait modifier de manière importante la compétitivité du Canada.

^{xxiii} Posté par Tracey Lauriault le 08/13/2021 à 11:08am

Encore une fois, cela ressemble plus aux mesures indiquées dans <https://budget.gc.ca/2021/report-rapport/anx5-fr.html>, et nous avons demandé précisément des données sur les personnes en situation de handicap (voir l'engagement que les acteurs de la société civile ont proposé ici). Comme on parle très peu des personnes en situation de handicap au Canada, et que ces dernières ont été durement touchées par la pandémie, nous voudrions savoir pourquoi la demande concernant expressément les personnes en situation de handicap n'a pas été incluse ici.

Des données pour obtenir des résultats : Handicap – Engagement 1

- Nous aimerions que vous vous engagiez à suivre le processus en sept étapes Des données pour obtenir des résultats, que voici :

1. Faire un inventaire des données sur le handicap → Effectuer un inventaire à l'échelle du gouvernement du Canada des données, des enquêtes, des données administratives, des données sur les programmes et services, des modèles et des programmes d'externalisation ouverte sur la collecte de données sur les personnes en situation de handicap, y compris sur les expériences sociales et concrètes qu'elles ont vécues. On retrouverait notamment dans cet inventaire des guides méthodologiques, des dictionnaires de données, des systèmes de classification et des taxonomies et des normes, ainsi que les propriétaires des données et la façon dont les données sont utilisées pour prendre des décisions et produire des rapports.
2. Analyser → Analyser l'inventaire et trouver les écarts et les problèmes dans les données en collaboration avec des acteurs de la société civile et des spécialistes en matière de handicap au sein de l'appareil gouvernemental et à l'extérieur de celui-ci. Cette analyse permettrait notamment de cerner les risques liés à la prise de décision automatisée, à la validité des données, à l'évaluation des approximations, aux préjugés et aux modèles du handicap. Elle se concentrerait sur les répercussions possibles des données sur la vie des personnes en situation de handicap, p. ex., elles font plus souvent l'objet de vérifications par l'ARC, car leurs vies ne se déroulent pas de manière traditionnelle.
3. Publier → Les résultats de l'inventaire, puis de l'analyse de l'inventaire, devraient être publiés sur le site Web du gouvernement ouvert. On devrait également ajouter toutes les données qui peuvent être rendues publiques au portail des données ouvertes avec les documents connexes. Le portail pourrait être un genre de centre d'échange sur le handicap et donner également accès à des lois, à des règlements et à des rapports officiels, entre autres.
4. Collecter → Mettre au point des procédures pour améliorer les jeux de données existants et travailler avec des acteurs de la société civile et des spécialistes au sein de l'appareil gouvernemental et à l'extérieur de celui-ci pour produire et recueillir de nouvelles données en collaboration avec les autorités responsables, tout en gardant à l'esprit les risques mentionnés plus tôt.
5. Publier → Publier les données existantes, qu'elles soient nouvelles, actuelles ou historiques, sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada. De plus, les données qui ne peuvent pas être ouvertes devraient être listées et accompagnées de détails et de l'autorité à contacter.
6. Prendre des mesures → Des données pour des résultats cherche à orienter les politiques, les programmes et les services publics pour remédier aux inégalités et aux conditions sociales et matérielles des personnes en situation de handicap; évaluer les répercussions et les résultats des règlements; combattre le capacitisme; et améliorer la collecte et la transmission de données et les processus qui y sont liés, dont l'évaluation des répercussions et la surveillance. L'organisation vise également à créer des indicateurs positifs sur la participation à la vie canadienne et au marché du travail. Il faudra mesurer les répercussions pour surveiller les progrès.
7. Faire rapport des résultats → Produire des rapports sur les améliorations apportées aux politiques, aux programmes et aux services et sur leurs résultats.

Des données pour obtenir des résultats : Handicap – Engagement 2

Compte tenu de l'importance d'assurer la disponibilité des données conçues selon le modèle social systémique du handicap et compatibles avec ce modèle pour permettre la surveillance prévue par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) ratifiée par le Canada, il est recommandé que la Commission canadienne des droits de la personne participe à toute discussion liée à l'engagement du gouvernement à l'égard des données ouvertes dans le domaine du handicap. De plus, la principale organisation canadienne responsable de surveiller le respect de la CDPH avec des partenaires de la société civile est la British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (crpd@bcands.bc.ca).

^{xxiv} Posté par Tracey P. Lauriault le 08/13/2021 à 2:34pm [Comment ID: 239]

"L'ajout tout récent de l'indicateur 3.7, un vendredi après-midi avant une élection, c'est très bien, mais il ne s'agit pas d'un engagement à l'égard du gouvernement ouvert. Ce sont des activités habituelles du gouvernement;

certaines de ces enquêtes n'auraient pas dû être annulées en premier lieu. Le gouvernement s'était déjà engagé à les faire. Nous sommes heureux que vous les meniez. D'ailleurs, elles n'ont été ajoutées que durant les dernières journées de la consultation. De plus, certaines de ces enquêtes ne comprennent pas d'échantillons de personnes en situation de handicap vivant dans des logements collectifs, comme des installations de soins à domicile, où de nombreuses personnes en situation de handicap vivent. Autrement dit, de nombreuses personnes ne seront pas prises en compte dans ces enquêtes, ce qui causera une sous-représentation et un sous-dénombrement importants, particulièrement des personnes atteintes de déficience développementale et potentiellement des aînés en situation de handicap en maison de retraite, des personnes en situation de handicap emprisonnées en raison du fait que les établissements psychiatriques sont inadéquats, et d'autres personnes atteintes de déficience développementale dans des établissements psychiatriques parce qu'elles n'ont pas pu recevoir d'autres formes de soins.

Nous continuons bien sûr à espérer que notre groupe d'acteurs de la société civile sera consulté et qu'un conseil consultatif sera formé avec les personnes et les organisations qui ont aidé à élaborer et à approuver les engagements présentés par la société civile.

Ces types d'écarts dans les données des systèmes de dénombrement actuels, y compris le manque évident de typologies et de systèmes de classification pour des questions fondamentales comme le mode d'habitation et le type d'habitation, sont un des problèmes que la société civile a cernés.

Finalement, comme c'est le cas pour les Autochtones, il faudrait que des personnes en situation de handicap créent des systèmes et que des systèmes soient créés en collaboration avec elles, car les indicateurs de déficit actuel ne sont pas utiles. Il faudrait également se demander quelles données sont significatives pour les personnes en situation de handicap.

Encore une fois, nous sommes tout à fait prêts à travailler avec vous. Nous espérons que notre appel à faire un inventaire, à analyser les données de cet inventaire et à créer un groupe consultatif officiel sera entendu pour que nous puissions faire ce travail ensemble. Nous serons heureux de connaître ce que vous pensez de cette proposition. Nous avons publié nos observations et demandes ici en tant que commentaires sur ce document, et ici : <https://datalibre.ca/2021/08/13/open-data-for-results-disability/>.

Veillez aussi noter que les groupes avec qui nous avons travaillé dans le cadre de ce processus s'attendaient à ce que leur contribution à l'élaboration des engagements soit suffisante. Ils ne s'attendaient pas à devoir revenir sur un site Web et répéter ce qu'ils vous avaient déjà dit. Mais nous avons dû le faire!

Encore une fois, nous croyons que le gouvernement a de bonnes intentions, mais qu'il n'a pas noué de dialogue avec nous et a donc manqué l'occasion de connaître nos propositions et nos justifications. Le processus de gouvernement ouvert nécessite un engagement significatif et des engagements supplémentaires allant au-delà des activités habituelles du gouvernement. Je suis certaine que nous pourrions vous aider à formuler un nouvel engagement qui sera significatif pour les personnes en situation de handicap du Canada.

Cordialement,
Tracey

^{xxv} Posté par Tracey P. Lauriault le 08/13/2021 à 2:35pm
Dans le commentaire, je voulais dire à partir de 3.7...

^{xxvi} Posté par Patrick FOUGEYROLLAS le 08/14/2021 à 3:04pm

Les indicateurs de suivi de la CDPH et des ODD de l'ONU devraient être l'objectif global du Canada, assurant la collecte et l'harmonisation des données en accord avec le modèle social systémique du handicap et une perspective de droits de la personne.

^{xxvii} Posté par bk le 08/16/2021 à 5:31pm

1